

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DJSC

Date: 21 mai 2013

Type de proposition: Amendement

Rattaché à: ad 13.010

Auteur-e-s: Commission "Loi sur le sport"

Titre: Projet de loi sur le sport (LSport)

Article 17, alinéa 1

¹Le canton et les communes encouragent la tenue de manifestations sportives par des conseils et, dans la mesure des moyens financiers à disposition, par un appui technique et logistique.

Signataire-s

HOSTETTLER Christian (président de la commission)	
--	--